

# Promotion de la santé



UN LABEL INTERCANTONAL

## La commune: un acteur clé pour agir sur la santé de la population

La promotion de la santé concerne tout ce qui maintient la population en bonne santé physique et mentale tout au long de la vie: un espace public qui permet de se mouvoir au quotidien et à tous les âges, un emploi qui permet de se nourrir et de se loger correctement, un soutien social qui aide à faire face à des

moments de vie difficiles. Souvent désignée comme le bien le plus précieux dont dispose l'être humain, la santé n'est pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité. Elle est définie comme un état complet de bien-être mental, physique et social.

## Chiffres clés

# 25%

de la population suisse atteinte de maladies non transmissibles

Maladies non transmissibles (maladies cardiovasculaires, cancers, diabète, maladies respiratoires chroniques), sur lesquelles on peut agir.

OFSP, Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017–2024 (stratégie MNT)

# 80%

de certaines catégories de maladies sont évitables

Des maladies cardiovasculaires, des accidents vasculaires cérébraux et du diabète pourraient être évités.

OMS, Action plan for the prevention and control of noncommunicable diseases in the WHO European Region, 2016

# 73%

de potentiel d'augmentation des déplacements cyclables

La population se déplacerait davantage à vélo si les pistes cyclables étaient continues et sûres.

Système de monitoring Addiction et MNT (MonAM) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), 2022

# 1287

décès dû à la sédentarité

En Suisse, la sédentarité entraîne au moins chaque année 1287 décès prématurés, 2,2 millions de cas de maladies et des frais de traitement directs et indirectes pour un montant de 2,5 milliards de francs.

OFSP, Stratégie MNT 2017–2024, Syleouni et al., 2020, ZHAW, Mattli et al., 2014, ZHAW

## Déterminants de la santé

Notre état de santé est influencé par plusieurs facteurs, communément appelés déterminants de la santé. Ces déterminants sont liés à des caractéristiques individuelles (aspects biologiques, génétiques, etc.) ainsi qu'au cadre de vie (environnement physique, culturel, social et politique).

Notre état de santé dépend de facteurs extérieurs aux caractéristiques biologiques et au système de santé.

Ces facteurs d'influence modifiables, qu'ils soient socio-économiques, comportementaux ou encore environnementaux, sont le champ d'action privilégié de la promotion de la santé et de la prévention.



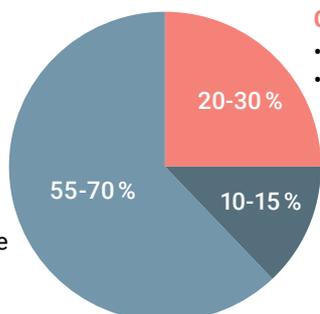
### ✓ Rôle des communes:

- **Informier et sensibiliser:** campagne de promotion de la santé mentale, campagne de dépistage du cancer auprès des associations locales...
- **Proposer un cadre de vie favorable à la qualité de vie:** aménagement d'espaces publics pour se mouvoir au quotidien, pistes cyclables, prévention du tabagisme autour des aires de jeux, label Fourchette verte...
- **Renforcer la communauté:** actions pour favoriser la cohésion sociale et lutter contre l'isolement...
- **Renforcer les ressources individuelles:** soutien aux cours de sécurité routière pour les enfants, cours pour bien manger à petit prix, dispositif d'aide en cas d'addiction...

## Facteurs d'influence sur la santé

### Cadre et style de vie

- Culture
- Formation
- Économie
- Habitudes de vie



### Caractéristiques individuelles

- Biologiques
- Génétiques

### Système des soins de santé

Un cadre de vie adéquat renforce les ressources de la population et améliore le bien-être à tous les niveaux. En tant que lieu de vie, proches de leurs habitants, les communes jouent un rôle clé pour améliorer la santé physique et mentale au quotidien.

# Évaluation des critères de promotion de la santé et de prévention dans les projets communaux

La liste ci-dessous est un outil pratique qui aide les communes à évaluer si une politique ou mesure est compatible avec les principaux critères de promotion de la santé et de prévention.

## Critères à évaluer



### ✓ 1. Influence directe sur la santé

La mesure influence-t-elle la santé physique ou mentale des habitant.e.s ?

*Par exemple, elle touche à des thématiques comme l'alimentation, l'activité physique, la santé mentale ou les addictions.*

### ✓ 2. Connaissances et compétences

La mesure améliore-t-elle les connaissances, compétences ou comportements de la population en matière de santé ?

*Par exemple, elle valorise les offres existantes, facilite l'activité physique régulière, encourage une alimentation saine, ou réduit les comportements à risque grâce à des campagnes, des cours, des ateliers, des conférences ou d'autres événements.*

### ✓ 3. Cadre de vie

La mesure améliore-t-elle le cadre de vie physique, socio-culturel, politique et économique des habitant.e.s ?

*Par exemple, elle favorise la création d'espaces publics de qualité (accessibles, intergénérationnels, verts, propres, durables etc.) ou des politiques sociales qui encouragent l'inclusion et la cohésion sociale.*

### ✓ 4. Participation de la population

Les habitant.e.s ou les groupes cibles sont-ils impliqués dans l'identification des besoins, la planification ou la mise en œuvre de la mesure ?

*Par exemple, des groupes de travail, des sondages, ou des focus groups sont prévus.*

### ✓ 5. Égalité des chances

La mesure tient-elle compte des besoins ainsi que des contraintes physiques et socio-économiques des groupes vulnérables ?

*Par exemple: les seniors, les enfants, les personnes en situation de handicap, les personnes migrantes, les personnes défavorisées, les femmes, les personnes racisées, les LGBTQI+, etc.*

### ✓ 6. Accessibilité

La mesure est-elle accessible facilement ?

*Par exemple: coûts modérés, proximité géographique, horaires adaptés, canaux de communication appropriés...*

### ✓ 7. Interdisciplinarité

La mesure tient-elle compte d'une approche intersectorielle ?

*Par exemple, elle associe et mobilise plusieurs services et/ou des experts dans divers domaines de compétences (urbanisme, environnement, cohésion sociale, etc...).*

### ✓ 8. Temporalité

La mesure s'inscrit-elle dans une stratégie durable ?

*Par exemple, elle est intégrée dans le plan de législature, le règlement communal, ou une charte, et est prévue pour se développer à moyen ou long terme.*



À travers leurs actions, les communes peuvent influencer la santé et la qualité de vie des habitant.e.s. Il est important d'évaluer les politiques et mesures communales selon les 8 critères précédents pour identifier ceux ayant un effet plus significatif ou pour trouver des pistes d'amélioration.



Pour aller plus loin

[www.labelcommunesante.ch/documentation](http://www.labelcommunesante.ch/documentation)

[www.labelcommunesante.ch](http://www.labelcommunesante.ch)

**ine.ch**  
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Service cantonal  
de la santé publique



FGNDATION

**unisanté**  
Centre universitaire de médecine générale  
et santé publique - Lausanne



Promotion santé Valais  
Gesundheitsförderung Wallis

LIBERTÉ  
UNION  
canton de  
**vaud**



Gesundheitsförderung Schweiz  
Promotion Santé Suisse  
Promozione Salute Svizzera



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

POST TENERAS LUX